



Source : Jura Habitat

LES ROUSSES

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DES ROUSSES

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N° 6 : NOTICE SANITAIRE

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 10.11.2016
Le maire,


Bernard MAMET



Visa de la Sous-Préfecture



| | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|
|  |  | <p>Maisons de l'Habitat 32, rue Rouget de Lisle BP 20960 - 39007 Lons-le-Saunier centre Tél.: 03 84 86 19 10 Fax : 03 84 86 19 10</p> | <p>Agence de l'Etat 3, avenue Aristide Briand 893 - 89102 Dole centre Tél. 03 84 82 24 77 Fax : 03 84 82 74 42</p> | <p>Agence de l'Etat 8 rue de la Pèze 33203 Saint-Claude Tél. 03 84 45 17 66 Fax : 03 84 45 10 86</p> | <p>Date Novembre 2016 Dossier approuvé</p> |
| <p>E-mail : contact@jurahabitat.fr - www.jurahabitat.fr Association régie par la loi 1901 - Adhère aux Fédérations Nationales HSD - N°1 - FNCAJRM Code APE 9438 - N° de SIRET 776 094 786 00041</p> | | | | |  |

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| 1. L'assainissement..... | 4 |
| 1.1. Traitement des eaux usées : | 4 |
| 1.2. Réseaux de collecte des eaux usées : | 4 |
| 1.3. Secteurs en assainissement individuel : | 4 |
| 2. L'eau potable | 5 |
| 2.1. Situation actuelle..... | 5 |
| 3. Le réseau incendie | 6 |
| 4. La collecte et le traitement des ordures ménagères..... | 7 |

1. L'assainissement

1.1. Traitement des eaux usées :

La commune des Rousses est reliée à 4 stations d'épuration :

- Nouvelle station d'épuration des Rousses 9900 équivalents habitants (EH), mise en service en 2011 : pour l'essentiel de la commune,
- Nouvelle station de Prémanon 5 500 EH (mise en service 2011) : pour le secteur des Cressonnières/bief de La Chaille, via le poste de refoulement du Bief de la Chaille. Le secteur de la Pile Dessus sera raccordé dans le futur sur le réseau des Cressonnières.
- Station de Bois d'Amont 4 000 EH : pour les secteurs du Gravier, de La Bourbe et du Vivier,
- Station de Morez, 13 000 EH, dont le projet de réhabilitation est en cours : pour le hameau de La Doye.

1.2. Réseaux de collecte des eaux usées :

Réseaux gravitaires 48 800 ml, séparatif à 90%

Refoulement : 2550 ml

6 postes de relevage publics :

- Poste la Scie,
- Poste les Rousses d'Amont,
- Poste de la Bourbe,
- Poste de la Planche Paget (le Vivier),
- Poste du Platelet,
- Poste du Grand Cher.

1 poste supplémentaire à venir : le poste du Bois de l'Ours.

1 poste de comptage : Poste de comptage La Cure :

En effet, le hameau de La Cure (Suisse), commune de Saint Cergue, est relié au réseau Des Rousses.

Déversoirs d'orage : 3 déversoirs d'orage, dont un couplé à un déssableur.

1.3. Secteurs en assainissement individuel :

Les secteurs Les Landes Derrières, Le Sagy, Trélarce, Chemin Chez Christ, Chemin du Bief Bruyant et les habitations isolées.

Le total des habitations en ANC est de 83.

2. L'eau potable

2.1. Situation actuelle

Le lac des Rousses alimente en eau potable la population de 6 communes du Syndicat des Eaux du plateau des Rousses (SIEPR) : Bois d'Amont, Les Rousses, Prémanon, Lamoura, Lajoux et Septmoncel, soit 7 522 habitants (chiffre 2011). En période touristique (hiver/été), la population desservie est nettement supérieure (environ 14.000 personnes supplémentaires) et génère d'importantes variations saisonnières.

L'arrêté préfectoral n°1487 en date du 1^{er} octobre 2001 fixe, dans son article 2 le volume maximum de prélèvement à 4500 m³/jour. Les volumes d'eau potable produits entre 2008 et 2012 sont les suivants, sur la station du bord du lac des Rousses:

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | Variation N/N-1 (%) |
|--|-----------|---------|---------|---------|--------|---------------------|
| Volume annuel (en m ³) | 1 013 875 | 927 885 | 895 422 | 852 910 | 834678 | -2.1% |
| Volume journalier (en m ³) | 2778 | 2542 | 2453 | 2337 | 2287 | |

Source : SIEPR, 13 janvier 2014

Ces chiffres montrent que les volumes produits par la station de pompage située aux bords du lac des Rousses sont régulièrement en légère baisse et que le volume de pompage autorisé est loin d'être atteint. En effet, en 2012, avec une moyenne de 2287m³/jour, le volume de pompage est environ à la moitié du volume maximum autorisé (4500m³/jour).

Le S.I.E. du Plateau des Rousses exerce la compétence « eau potable ». Le 26 mars 2003, il a délégué la gestion du service public de l'eau, par affermage, à la S.D.E.I. (Société de Distributions d'Eaux Intercommunales), filiale de la Lyonnaise des Eaux France pour 12 ans. Cette délégation qui a pris effet le 1^{er} avril 2003 se termine le 31 mars 2015.

L'eau est prélevée dans le Lac des Rousses situé à 1060m d'altitude à l'aide de trois exhaures d'environ 150m³/heure de débit nominal. L'eau brute est ensuite traitée à la station du Lac des Rousses. Elle subit un traitement visant à l'élimination des matières indésirables (matières organiques, colloïdes...) et une désinfection au bioxyde de chlore.

Les volumes vendus sont les suivants :

| Désignation | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | Variation N/N-1 (%) |
|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------------------|
| Abonnés domestiques et assimilés | 501 492 | 491 890 | 475 456 | 458 432 | 462 540 | 0,9 % |
| Autres abonnés | 31 159 | 20 282 | 14750 | 14 635 | 11672 | 0,9 % |
| Total | 532 651 | 512 172 | 490 206 | 473 067 | 474 212 | 0,2 % |

Source : SIEPR, 13 janvier 2014

Ces chiffres révèlent par ailleurs qu'il y a un changement de mentalité des utilisateurs qui font, actuellement, attention à une utilisation raisonnée de leur consommation en eau potable.

L'eau est distribuée par un réseau de canalisation de 232 389 ml de longueur hors branchement constatée fin 2011. Le réseau est majoritairement constitué de canalisation en fonte. Il est ancien mais régulièrement entretenu. Le réseau du centre bourg a notamment été refait en 2000. Les travaux d'amélioration constants du réseau ont permis de réaliser des progrès dans le rendement de ce dernier :

- 2010 : 68,30% de rendement
- 2011 : 69,38%
- 2012 : 76,2%

(les eaux non consommées s'expliquent par des fuites non détectées sur le réseau ou des eaux captées pour lutter contre les incendies). Une quinzaine de réservoirs d'une capacité de stockage de 4 600 m³ permettent d'assurer 3 jours de consommation moyenne. Le réseau d'adduction d'eau potable sur la commune est relativement complet. A l'exception de rares bâtiments isolés tous les foyers de la commune sont desservis par un réseau dans l'ensemble en bon état.

Sur la commune des Rousses, hormis la station de pompage, deux installations importantes permettent la distribution des flux :

- un réservoir sur le Risoux, permettant d'alimenter le bourg des Rousses, la Doye, Bois d'Amont ainsi qu'une partie de la commune de Morez ;
- Le réservoir des Tuffes dessert la partie haute de la commune, à savoir le secteur de la Cure, avant de desservir les communes de Prémanon, Lamoura, Lajoux et Septmoncel.

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Elle est conforme aux normes réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables et les substances toxiques recherchées. On y trouve toutefois quelques traces de pollution d'origine organique (lié aux épandages) et de concentration de chlorure (lié au salage).

3. Le réseau incendie

La commune est dotée d'un réseau de 121 poteaux incendies et une bouche incendie ; ils ont fait l'objet d'un rapport de vérification le 09/05/2012.

Selon ce rapport 12 poteaux de diamètre 70 mm ne sont pas aux normes, 20 ne répondent pas aux exigences de débit minimum (60m³/h à 1 bar), il s'agit des poteaux n°: 20, 21, 25, 26 , 27, 30, 31, 32, 47, 48, 49, 50, 51, 55, 76, 88, 94, 95, 106 et 111.

4. La collecte et le traitement des ordures ménagères

Le service de gestion des déchets est assuré par le SICTOM du Haut Jura. Il a été créé le 21 octobre 1974 par arrêté préfectoral mais est opérationnel depuis le 1er juillet 1979. Il se compose de 66 communes regroupant 53 659 habitants auxquels il convient d'ajouter une population complémentaire de 7 028 habitants dits "touristiques" soit un total de 60 926 habitants. Il a pour compétence :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés
- la gestion de sept déchetteries et d'un camion déchetterie mobile
- Le transfert des déchets « encombrants » issus des déchetteries au Centre d'Enfouissement Technique de COURLAOUX
- La gestion d'une plateforme de compostage de déchets verts
- La gestion de deux quais de transfert d'ordures ménagères pour le compte du SYDOM du Jura, le transfert et le traitement des ordures ménagères étant assurés par le SYDOM du Jura à Lons-le-Saunier.

Les compétences du SICTOM se limitent principalement à la collecte et à son organisation, le SYDOM prenant le relais pour le traitement des déchets.

La commune dispose de 44 points d'apport volontaire (PAV) pour les ordures ménagères et 43 pour les déchets recyclables. Une déchetterie nommée « la carrière Ponthus » est située route de la Faucille.